

3 février 2016

Réponse du Conseil administratif à la motion du 23 juin 2014 de M^{mes} et MM. Gary Bennaïm, Marie Barbey, Adrien Genecand, Pascal Spuhler, Sandrine Burger et Grégoire Carasso: «Pas de chauffards au parc des Eaux-Vives!»

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à réinstaller, dans les meilleurs délais, des gendarmes couchés ou coussins berlinois sur les différents éléments routiers du parc, en premier lieu dans la montée arrière car celle-ci est propice à une vitesse excessive, mais également dans la partie inférieure et le parking, afin que les utilisateurs-trices du parc puissent en profiter en toute sécurité dès cet été, et que ce parc reste l'espace de détente qu'il devrait être.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif a réexaminé la problématique de sécurité des usagers du parc des Eaux-Vives, soulevée par le Conseil municipal. Il en ressort qu'une réponse à court terme sera apportée dans la montée arrière afin de modérer les vitesses des véhicules et de sécuriser la traversée des nombreux enfants du Tennis Club des Eaux-Vives, notamment par la réalisation d'un seuil surélevé sur toute la largeur de la voie de circulation. Par ailleurs, le plan de gestion des parcs La Grange et des Eaux-Vives, piloté par le Service des espaces verts, devrait apporter des réponses pérennes pour sécuriser et améliorer la qualité des autres espaces mentionnés.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Rémy Pagani